



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Agence
de services et de paiement

EA2

Annexe 2 – Objectifs opérationnels

Guide de saisie : réalisation des objectifs

20/12/2023

Sommaire

- Les objectifs opérationnels
 - Contexte
 - Période de saisie des résultats : P2
- Consignes de saisie
- Objectifs CDDT
 - Annexe complémentaire
 - Incidence sur la modulation
 - Focus sur le champ à saisir ("nb encadrants socio-professionnels")



Objectifs opérationnels

Contexte

Les objectifs opérationnels de l'Annexe 2 sont accessibles depuis l'écran de gestion des CPOM, dans le menu des Actions :

Accueil > Gérer les CPOM et les Avenants > Créer ou rechercher CPOM et Avenants

Créer ou rechercher CPOM et Avenants par Siret

Critère principal Critères avancés

Les champs obligatoires sont précédés d'une étoile *

Type de structure * : Siège Social Structure * : 72204305600018 LA RHUMERIE

Rechercher

Liste des CPOM

N°CPOM / Version	Date début application	Date fin application	Date de signature SDE	Statut	Suspendu	Responsable création
01220051M0 72204305600018 LA RHUMERIE	01/01/2022	31/12/2024	24/04/2023	Validé	Non	olivier.bru

Affichage de l'élément 1 à 1 sur 1 éléments

Précédent 1 Suivant

Afficher 5 éléments

Actions

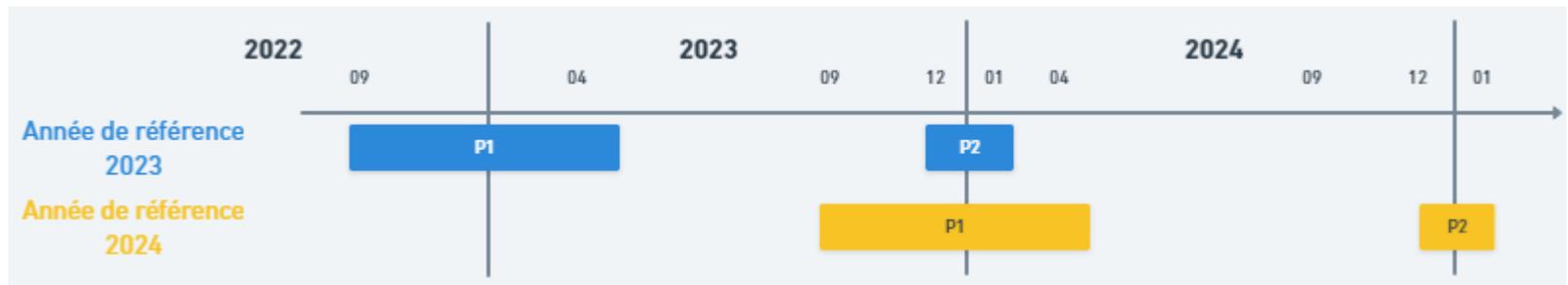
- + Créer un CPOM
- + Créer Avenant
- ✎ Modifier le CPOM
- 👁️ Consulter le CPOM
- 🗑️ Annuler CPOM
- ⏸️ Suspendre le CPOM
- ▣ Clôturer le CPOM
- ✎ Gérer les objectifs
- ✎ Gérer les objectifs CDDT
- 🕒 Consulter l'historique

Objectifs opérationnels

Saisie des Réalisés

1. QUAND ?

La Période de saisie **P2** des résultats de l'année N dure 2 mois :
Du 1^{er} décembre N au 31 janvier N+1



2. COMMENT ?

Choisir l'année de référence

The screenshot shows a web interface titled 'Sélection de l'année de référence'. It features a dropdown menu for 'Année de référence *' with '2023' selected. Below the dropdown are two buttons: 'Retour' and 'Etape suivante'. To the right, a 'Récapitulatif' section displays the following information: 'N° CPOM / Version : 01220434M1', 'SIRET Siège Social - Dénomination : 4135573900612 - ANIMALIS', and 'Année de référence : 2023'. Below this, there are two sections for 'Objectifs validés : NON' and 'Réalisés validés : NON', each with 'Le : -' and 'Par : -' fields.

Objectifs opérationnels

Consigne de saisie des Réalisés

3. QUOI ?

Pour chaque objectif, le gestionnaire de la structure EA saisit le résultat de l'année dans les colonnes "Réalisé", dans les cases blanches, pour chacun des établissements du CPOM.

Les cases grisées sont calculées automatiquement par EA2 en fonction des données disponibles pour les salariés de la structure.

Les réalisés inférieurs aux objectifs sont matérialisés en rouge.

Accueil > Gérer les CPOM et les Avenants > Créer ou rechercher CPOM et Avenants > Gérer les objectifs

Axe 2 - Accompagnement social

Etablissement : Tous les établissements

Durée de l'accompagnement social

Durée de l'accompagnement social		Entreprise adaptée (total des établissements)			Etablissement 41338579000014 - VOYAGER		
		2023		2024	2023		2024
		Objectif	Objectif négocié	Réalisé	Objectif	Objectif négocié	Réalisé
Durée de l'accompagnement social	Nombre de travailleurs handicapés éligibles ayant bénéficié d'un accompagnement social		14.00	15.00			
	Nombre d'heures d'accompagnement social réalisées		100.00	120.00			
	Dont prestations internes (en heures)		10.00	90.00			
	Dont prestations externes (en heures)		90.00	30.00			
	Durée moyenne de l'accompagnement social par bénéficiaire (calcul automatique)		7.14	8.00			

Etape précédente Enregistrer Etape suivante

Annuler

Récapitulatif

N° CPOM / Version : 75220408M0

SIRET Siège Social - Dénomination : 41338579000014 - VOYAGER

Année de référence : 2023

Objectifs validés : OUI
Le : 01/05/2023
Par : Automatique

Réalisés validés : NON
Le : -
Par : -

Objectifs

- Sélection de l'année de référence
- Situation de l'EA - Structure
- Situation de l'EA - Plan prévisionnel de recrutement
- Situation de l'EA - Part des travailleurs handicapés
- Axe 1 - Accueil et intégration
- Axe 2 - Accompagnement social

20/12/2023

Objectifs opérationnels

Saisie des Réalisés

- Dans certains tableaux, tous les résultats sont calculés automatiquement. Il n'y a donc rien à saisir. Toute la colonne "Réalisé" est grisée.
- C'est le cas pour les étapes 2, 3 et 4 qui portent sur la structure de l'EA :

Plan prévisionnel de recrutement (en personnes physiques)				Entreprise adaptée (total des établissements)			Etablissement 41338579000014 - VOYAGER			
				2023		2024	2023		2024	
				Objectif	Objectif négocié	Réalisé	Objectif	Objectif négocié	Réalisé	Objectif
Nouveau(x) recrutement(s) de travailleur(s) handicapé(s) éligible(s) à l'aide au poste dans l'année	Par tranche d'âge et par sexe	âgés de moins de 50 ans	Hommes			2			1	
			Femmes			3			3	
		âgés de 50 à 55 ans	Hommes			0			0	
			Femmes			0			0	
		âgés 56 ans et plus	Hommes			0			0	
			Femmes			1			0	
	Par nature de contrat	CDI			0			0		
		CDD			3			2		
		Contrat d'apprentissage			0			0		
		Contrat de professionnalisation			0			0		
Nouvelle(s) mise(s) à disposition dans l'année	âgés de moins de 50 ans	Hommes			0			0		
		Femmes			1			0		
	âgés de 50 à 55 ans	Hommes			0			0		
		Femmes			0			0		
	âgés 56 ans et plus	Hommes			0			0		
		Femmes			0			0		
	âgés de moins de 50	Hommes			1			1		

41338579000014 - VOYAGER

Année de référence : 2023

Objectifs validés : OUI
 Le : 01/05/2023
 Par : Automatique

Réalisés validés : NON
 Le : -
 Par : -

Objectifs

- 1 Sélection de l'année de référence
- 2 Situation de l'EA – Structure
- 3 Situation de l'EA – Plan prévisionnel de recrutement
- 4 Situation de l'EA – Part des travailleurs handicapés
- 5 Axe 1 - Accueil et intégration
- 6 Axe 2 - Accompagnement social
- 7 Axe 2 - Accompagnement professionnel
- 8 Axe 3 - Formation
- 9 Axe 4 - Sortie

Objectifs CDDT

Saisie des Réalisés

- L'annexe complémentaire des objectifs CDDT est également à saisir :

Accueil > Gérer les CPOM et les Avenants > Créer ou rechercher CPOM et Avenants > Gérer les objectifs CDDT

Axe 1 : Accueil et Intégration

Etablissement : 41338579000014 - VOYAGER

Accueil et intégration en milieu de travail

Accueil et intégration en milieu de travail		Entreprise adaptée (total des établissements)			Etablissement 41338579000014 - VOYAGER				
		2023			2024	2023			2024
		Objectif	Objectif négocié	Réalisé	Objectif	Objectif négocié	Réalisé	Objectif	
Répartition des effectifs (En Personnes Physiques)	Nombre d'équivalent temps plein en CDD Tremplin durant l'année	1.00	1.00	38.03	1.00	1.00	38.03	1.00	
	Nombre de personnes (physiques) en CDD Tremplin, dont :	1	1	7	1	1	7	1	
	- Nombre de personnes nouvellement recrutées durant l'année, dont :	1	1	2	1	1	2	1	
	- Bénéficiaires de l'AAH	1	1	1	1	1	1	1	
	- Bénéficiaires de l'ASS	1	1	1	1	1	1	1	
	- Bénéficiaires du RSA	1	1	1	1	1	1	1	
	- Sortant d'un ESAT	1	1	2	1	1	2	1	
	- Nombre de personnes proposées par le service public de l'emploi (Pôle emploi, Cap emploi, Missions locales)	1	1	2	1	1	2	1	
	- Part des femmes en situation de handicap dans l'effectif	1.00	1.00	50.00	1.00	1.00	50.00	1.00	
	Taux de renouvellement des salariés CDD Tremplin, en %	100.00	100.00	28.57	100.00	100.00	28.57	100.00	

Récapitulatif

N° CPOM / Version : 75220408M0

SIRET Siège Social - Dénomination : 41338579000014 - VOYAGER

Année de référence : 2023

Objectifs validés : OUI
Le : 01/09/2023
Par : brigitte.ledez

Réalisés validés : NON
Le : -
Par : -

Objectifs

- Sélection de l'année de référence
- Axe 1 : Accueil et Intégration
- Axe 2 : Accompagnement social et professionnel
- Axe 3 : Formation
- Axe 4 : Partenariat
- Axe 5 : Sortie

Objectifs CDDT

Focus Modulation CDDT

De nombreux résultats d'objectifs sont utilisés pour le calcul automatique du taux utilisée dans la part modulée de l'aide Tremplin (à partir du millésime 2023) :

- Annexe 2 CDDT - Étape 2 : Nombre de personnes (physiques) en CDD Tremplin
- Annexe 2 CDDT - Étape 2 : Bénéficiaires de l'AAH
- Annexe 2 CDDT - Étape 2 : Bénéficiaires de l'ASS
- Annexe 2 CDDT - Étape 2 : Bénéficiaire du RSA
- Annexe 2 CDDT - Étape 2 : Nombre de personnes nouvellement recrutées durant l'année
- Annexe 2 CDDT - Étape 3 : **Nombre d'encadrants socio-professionnels**
- Annexe 2 CDDT - Étape 4 : Part des salariés en parcours inclusif bénéficiaires d'au moins une formation selon les besoins des salariés éventuellement pré-qualifiante ou qualifiante
- Annexe 2 CDDT - Étape 3 : Part des salariés bénéficiaires PMSMP
- Annexe 2 CDDT - Étape 6 : Nombre total de sorties
- Annexe 2 CDDT - Étape 6 : Part des sorties en emploi durable
- Annexe 2 CDDT - Étape 6 : Part des sorties en emploi de transition

NB : seule la donnée en rouge ci-dessus « Nombre d'encadrants socio-professionnels » doit être saisie, les autres données sont issues d'un calcul automatique par l'application.

Objectifs CDDT

Focus Modulation CDDT

- Pour le calcul de la Modulation CDDT, il est nécessaire d'avoir saisi le "Nombre d'encadrants socio-professionnels" à l'étape 3 des Objectifs CDDT.
- Il sert dans le calcul du Critère 2 - Actions et moyens mis en œuvre pour l'accompagnement.
- Si le Réalisé de cet objectif n'est pas saisi, le sous-critère sera calculé à **0%**
- C'est le seul critère qui repose sur une saisie des réalisés des objectifs. Tous les autres reposent sur des calculs automatiques à partir des données des contrats des salariés, saisis dans EA2.

Accueil > Gérer les CPOM et les Avenants > Créer ou rechercher CPOM et Avenants > Gérer les objectifs CDDT

Axe 2 : Accompagnement social et professionnel ? Aide

Etablissement : 41338579000014 - VOYAGER

Obligation de moyens opérationnels liés à l'accompagnement social et professionnel

Obligation de moyens opérationnels liés à l'accompagnement social et professionnel	Entreprise adaptée (total des établissements)			Etablissement 41338579000014 - VOYAGER			
	2023		2024	2023		2024	
	Objectif	Objectif négocié	Réalisé	Objectif	Objectif négocié	Réalisé	Objectif
Nombre d'encadrants socio-professionnels			4				
Accompagnement professionnel	Durée de présence moyenne dans la structure		52.00				
	Nombre de salariés bénéficiaires d'un accompagnement professionnel		13				
	Nombre d'heures d'accompagnement professionnel réalisées		150				
	Durée moyenne de l'accompagnement professionnel par bénéficiaire (Nb H)		11.54				
	Part des salariés bénéficiaires d'un appui à la formalisation du projet professionnel, en % <i>Nb de salariés ayant bénéficié d'une aide au projet / Nb de salariés CDD Tremplin</i>		14.00				
	Part des salariés bénéficiaires PMSMP, en % <i>Nb de salariés ayant bénéficié d'une PMSMP / Nb de salariés CDD Tremplin</i>		0.00			0.00	
Autres, en %		2.00					
Accompagnement social	Nombre de salariés bénéficiaires d'un accompagnement social		25				
	Nombre d'heures d'accompagnement social réalisées		120				
	Durée moyenne de l'accompagnement social par bénéficiaire (Nb H)		48				

Récapitulatif

N° CPOM / Version : 75220408M0

SIRET Siège Social - Dénomination : 41338579000014 - VOYAGER

Année de référence : 2023

Objectifs validés : OUI
Le : 01/09/2023
Par : brigitte.ledez

Réalisés validés : NON
Le : -
Par : -

Objectifs

- 1 Sélection de l'année de référence
- 2 Axe 1 : Accueil et Intégration
- 3 Axe 2 : Accompagnement social et professionnel**
- 4 Axe 3 : Formation
- 5 Axe 4 : Partenariat
- 6 Axe 5 : Sortie